

LES RIVALITÉS DANS LA THORA (X I I)

Sous – chapitre : LES RIVALITÉS MASCULINES (2^{ème} partie)

RÉSUMÉ ANTERIEUR

La Torah avait déjà perçu les grandes lignes de la psychologie humaine, consciente ou inconsciente.

Le premier entretien abordait le classique triptyque « *frustration – agressivité – culpabilité* »

Le deuxième brossait, quant à lui, les *différences maternantes d'époque* (avec le cas de Moïse)

Dans les trois entretiens suivants, nous avons abordé le mécanisme des *dénis par annulations rétroactives*, avec un exemple choisi, le mal-être du couple Abraham – Sarah dans le vécu de leur relation incestueuse.

A partir du 6^{ème} entretien nous entrons dans l'immense chapitre *des RIVALITES DANS LA TORAH.*

Celles de l'humain *EN RIVALITE AVEC DIEU,*

Celles, à l'autre extrême, de *L'HOMME CONFRONTE A LUI-MEME.* ce que nous avons illustré par les récits de Jacob et Esau en victoire sur eux –mêmes, –chacun à sa façon,

Celles ensuite des *RIVALITES FEMININES :*

La plus violente et impitoyable est celle de Sarah agissant inhumainement envers Agar (et Ismaël) , ce dans la toute complicité passive d'Abraham.

Les autres rivalités féminines sont relativement bien moins agressives et portent sur des compétitions larvées : qu'elles soient sentimentales, ou relevant de xénophobies (clanique ou raciste), ou portant sur les classiques conflits de belles-familles (beaux parents - belles-filles ou entre belles sœurs.)

Quant aux rivalités masculines, nous avons vu qu'elles peuvent déjà être conflictuelles entre fils et père.

II - LA RIVALITÉ ENTRE FRÈRES

PREAMBULE : UN LIEN A NE PAS ELUDER

Ces rivalités fraternelles masculines sont celles qui sont le plus longuement développées dans le rouleau.

Leur récit, là aussi, est voulu prioritairement pédagogique car CES RIVALITÉS NOUS PREPARENT AUX FUTURS EDITS FONDAMENTAUX DU SINAI et contribueront ainsi à la feuille de route de la « kédoucha », par les contre –exemples , voire exemples décrits (*)

(*) Cette analyse qui est mienne n'est pas de vision classique : Ce lien direct entre le livre de la Genèse et les livres suivants du rouleau ne fait l'objet d'aucun enseignement traditionnel en ce sens , ni ne se retrouve dans un quelconque écrit rabbinique ou autre.

Bien au contraire.

Certains maîtres de la tradition, qui n'ont pas visualisé ce lien, ont même ouvertement posé la question de la réelle utilité du livre de la Genèse . Au point que pour certains, le rouleau aurait dû ne commencer seulement qu'avec Moïse.

Et pourtant, ce ne sont qu'évidences. Prenons un exemple :

N'est-il pas flagrant que c'est tout le récit de Joseph et de ses frères (mais pas seulement lui) qui est évoqué en trois versets dans le Lévitique (Ch19 v16 -18) ?

Toute la substantifique morale du récit y est hyper -condensée :

« Ne va point colportant le mal parmi les tiens, (Joseph jeune) ne sois pas indifférent au danger de ton prochain, et tu n'assumeras pas de péché à cause de lui (Les frères de Joseph jeune). Ne te venge ni ne garde rancune aux enfants de ton peuple (Joseph en Egypte)mais aime ton prochain comme toi-même, je suis l'Eternel »

Nous pourrions tout autant citer le contre-exemple condamnable des fils de Jacob , sous la conduite de Siméon et Lévi, dans l'épisode de Dina, passage qui sera repris quasiment mot pour mot par Moïse pour en établir le 10^{ème} commandement du décalogue ,(voir l'article ajlt y consacré) etc... etc...

Il est donc important de comprendre que tous les descriptifs psychologiques , (que fait le rouleau des comportements ou des profils des protagonistes du récit), ne sont axés dans leur écriture que vers cette finalité d'une loi mosaïque et d'une perfectibilité d'êtres imparfaits, voire plus qu'imparfaits....

CE PREAMBULE IMPORTANT UNE FOIS POSÉ :

Quel parent n'a pas vu ses fils se chamailler ?

Quel parent n'a pas craint la jalousie de l'aîné(e) à l'annonce de l'arrivée de l'enfant cadet ?

Ce phénomène est tellement universel qu'on le retrouve jusque dans le monde animal en général et même jusque dans les agressivités de chats ou de chiens domestiques à l'arrivée d'un nouveau né humain. A l'extrême. on connaît en éthologie animalière le « *caïnisme* » (du nom de Caïn), c'est à dire une rivalité fraternelle d'une telle agressivité, qu'à l'intérieur d'une portée ou d'une couvée, elle peut aller jusqu'à la mise à mort du plus jeune par l'aîné pour obtenir l'exclusivité de l'attention parentale.

I - **PSYCHOLOGIE DE LA RIVALITÉ FRATERNELLE** (survol sommaire)

L'agressivité fraternelle est physiologique :

Rôle de socialisation :

Tous les enfants apprennent à se socialiser dans et par la chicane.

Même s'ils sont capables d'affection et de prévenance, rares sont ceux qui ne se taquent pas, ne se battent pas, ne crient pas ou ne rouspètent pas puis... se réconcilient après bouderie éventuelle.

(Dès le début, nous avons rappelé que toute frustration déclenchait de l'agressivité. Chez l'enfant aussi)

Rôle du rang de l'enfant :

C'est plus souvent **l'aîné** qui réagira le plus. Et ce pour au moins trois raisons :

D'abord il est le seul à avoir eu ce moment privilégié d'enfant unique,

Par là même et d'emblée dès sa naissance il entre de plein pied dans un monde et un langage d'adultes exclusifs, alors que le cadet bénéficie d'un maillon relationnel intermédiaire fraternel, Et surtout les parents jeunes sont moins expérimentés et sont moins tolérants avec l'aîné qu'avec le dernier. D'où parfois des difficultés émotionnelles dans le vécu de l'aîné face à l'attitude parentale.

Rôle du sexe :

L'agressivité est une pulsion bien plus forte chez **le garçon**. Elle est amplifiée par des facteurs d'apprentissage, d'imitation, ou de permissivité des adultes.

Rôle du temps :

Toutes ces manifestations violentes de l'enfant n'empêchent nullement une profonde affection fraternelle, à la faveur d'intérêts communs et des **jeux communs**. Mais cette agressivité, même si elle est maîtrisée, peut parfois perdurer à l'âge adulte sous des formes variées.

Rôle des parents :

Ceux-ci peuvent tempérer cette agressivité de la fratrie en veillant scrupuleusement à un comportement **juste** et non différencié à l'égard de chacun(e) des enfants. A l'inverse, ils ne pourront que l'exacerber s'ils marquent des préférences. La Thora nous le rappellera.

L'agressivité devient pathologique lorsque.... :

Elle s'accompagne de troubles de type médical variés et concomitants à la naissance du nouveau né (*troubles du sommeil, du comportement scolaire, de l'appétit, psychosomatiques etc...*) et qui dépassent les limites usuellement acceptables.

II - QUE NOUS EN RELATE LA THORA ?

La Torah nous décrit un panel de situations de rivalité fraternelle polymorphes.

Je schématiserai par un curseur avec **quatre échelons** : allant d'un tout extrême à l'autre et comportant des situations intermédiaires.

- 1°) A un extrême, il y a la situation où le frère jaloux est **dépassé par sa passion**, et ira jusqu'à devenir fratricide, par furie, **mais sans préméditation**, puis se retrouvera écrasé par le remords.
La passion s'oppose à la raison mais ici la domine
- 2°) Dans le même extrême, il y a la situation où le frère jaloux, cette fois-ci, **prémédite par contre** froidement sa vengeance et n'en aura nul remords, si ce n'est que par feinte contrainte et ruse
La passion est ici épaulée de façon néfaste par la raison
- 3°) En un tout autre extrême du curseur, celle où, **l'aîné sait rester pacifique, et « zen »** dans la relation fraternelle, et ce, bien que toutes les raisons exacerbées de jalousie et de vengeance, (fussent-elles les plus extrêmes), lui aient été données, à en juger d'après le récit. Pourtant, pas un seul vocable n'apparaîtra évoquant un soupçon de rancœur.
La raison domine l'inexistente passion
- 4°) Enfin, en situation intermédiaire, celui qui, ayant eu de très bonnes raisons d'agressivité fraternelle, sera assez fort pour **savoir maîtriser son impulsivité et dépasser tout ressentiment** et reléguer très vite tout grief aux oubliettes.
La raison domine et efface la passion

1°) UN EXEMPLE DU PREMIER CAS

C'est celui bien connu de CAÏN.

La rixe de jalousie qu'il a avec son frère Abel tourne mal. Emporté par ses pulsions, il le tue accidentellement mais **sans préméditation** puis, retrouvant sa raison, en sera rongé de remords.

QU'EN DÉDUIRA LE ROULEAU ?

Cet exemple fera « *jurisprudence* » pour l'attitude à avoir face à un crime **sans préméditation** et donc, comme tel, non punissable de mort .

Ainsi en avait déjà pré - jugé, en son principe, l'Eternel dans Genèse 4 :5

→ « **L'Eternel marqua Caïn d'un signe pour que personne le rencontrant ne le frappât.** »

Et cela sera repris et explicité dans la Loi du Sinaï (Exode 21: 12-13)

→ « **Celui qui frappe un homme et le fait mourir...et s'il n'y a pas eu de quer-apens et que Dieu (*) ait conduit sa main, il se réfugiera dans un des endroits que je te désignerai »**

(*) Evidemment ce n'est pas Dieu qui « conduit sa main » qu'il faut savoir lire.

Cela serait absurde, contraire au contexte du récit de Cain et contraire au principe du libre arbitre (en ce cas, tous les commandements seraient alors vidés de leur sens)

Nous avons retranscrit, faute de mieux, la traduction de facilité de la bible du rabbinat.

Or, s'il est bien exact que le mot utilisé est ici **élohim**, אלהים il faut se rappeler que ce vocable a BIEN DES SENS, allant bien au-delà de ceux réducteurs de la tradition.

Et donc il faut ici le prendre, le comprendre, en l'un de ses sens primitif et pluriel de « **les puissances** », c'est-à-dire incluant toutes celles qui nous dépassent au sens large en compréhension, (extérieures ou intérieures à nous même) ou celles en lesquelles les païens croient.

Ici **élohim**, אלהים indique **les pulsions passionnelles** celles peu contrôlables.

Tout comme nous l'avons vu et étudié dans le rêve de Jacob dans sa lutte, et qui en sort heureux « d'être dépossédé de ses mauvais penchants » (Genèse 32, 29) . Heureux d'avoir vaincu ses « *démons* » intérieures, ses « *élohim* ». On parlerait aujourd'hui plutôt de penchants, de travers, de Yetser יצר

Et quant au cas spécifique de Caïn, nous parlerions aujourd'hui d'un « coup de folie dans la rivalité ». Mais dans l'Antiquité, la maladie mentale, (épilepsie, délire, schizophrénie etc...) n'était pas encore individualisée comme telle, et était attribuée à une « possession supérieure » par une force « *aliène* », dans une « aliénation » (concept que l'on retrouvera jusqu'au moyen âge, -- par exemple dans la possession par les incubes et les succubes). .

Voyons maintenant les autres cas de figure de **rivalité fraternelle** que le rouleau nous expose

A SUIVRE